COMBAT OUVRIER

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe.
Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe.
Pour la reconstruction de la IVéme Internationale.

N. 133 | VENDREDI 16 OCTOBRE 1981 | N° | PRIX ANTILLES 2 F FRANCE 3 F

Editorial

A PROPOS DE LA « NATIONALISATION » DE LA B.F.C :

LES INTÉRÊTS DES TRAVAILLEURS NE RÉSIDENT NI DANS LA POSITION DU GOUVERNEMENT NI DANS LES LAMENTATIONS DES PARLEMENTAIRES ANTILLAIS DE GAUCHE.

Ainsi, le gouvernement de Pierre Mauroy a décidé de ne pas nationaliser les banques dont les établissements sont situés ailleurs qu'en France, ce qui signifie que la seule banque qui aurait pu être nationalisée, la Banque Française Commerciale ne le sera pas !

Quel que soit le sort de ce projet de loi -et notamment on ne sait pas s'il sera adopté tel quel ou si les protestations des députés de gauche des DOM pousseront le gouvernement à changer d'attitude- cela ne risque pas de changer grand chose.

La nationalisation de la B.F.C. aurait-elle en effet, changé quelque chose à la situation économique de la Martinique et de la Guadeloupe ?

Certainement pas. En tout cas, elle ne changerait certainement pas plus de choses dans les DOM que la nationalisation de Renault ou de la SNCF n'en a changé en France en 1945, pas plus que les nationalisations à venir n'en changeront. Les nationalisations ne sont autre chose qu'un moyen pour l'état d'acheter au prix fort les entreprises des capitalistes. Ceux-ci reçoivent des milliards d'argent frais qu'ils pourront aller réinvestir ailleurs.

Mais si en France, le gouvernement « socialiste» fait mine de s'attaquer aux capitalistes, aux Antilles, il n'essaie même pas de se donner cette apparence.

Car il a bien trop peur qu'on le prenne au mot. Car si l'expression « féodalité économique» a un sens, c'est bien ici aux Antilles !

Nous sommes dans des îles où la pauvreté et la gêne pour une large fraction de la population sont d'autant plus choquantes, d'autant plus scandaleuses qu'elles cotoient le spectacle quotidien de la concentration des richesses entre les mains du plus petit nombre. En Martinique et en Guadeloupe, quelques dizaines d'individus ou de sociétés anonymes possèdent des dizaines de milliers d'hectares de terres, contrôlent l'importation de tout ce qui sé consomme, depuis la boîte de sardines jusqu'au camion

Suite page 4

CASE-PILOTE

UN MOUVEMENT QUI GAGNE EN AMPLEUR.

La grève de la faim des deux membres du Comité « Case-Pilote doit vivre » se poursuit au moment où nous écrivons. Les grévistes de la faim semblent toujours déterminés à poursuivre leur action pour exiger qu'une commission d'enquête soit instituée afin de contrôler la gestion de la municipalité de Lise.

Par ailleurs, le Comité a décidé de porter plainte en justice contre Lise, pour détournement de fonds communaux, rackett municipal et détournement de matériel municipal.

Il faut croire que Lise se sent gêné par tout le bruit que cette affaire fait autour de lui, puisqu'il a créé avec ses amis politiques, dont Jean Maran, le maire de Sainte-Luce, un Comité de la Majorité Départementaliste qui s'en est pris au comité « Case-Pilote doit vivre » en accusant une demi-douzaine « d'agitateurs gauchistes » de vouloir « destabiliser Case-Pilote » ! De plus, quelques-uns de ses hommes de main ont tenté d'interdire sans succès une conférence publique de la gauche le samedi 3 octobre !

Tout cela n'empêche pas une partie grandissante de la population de montrer sa sympathie et sa solidarité aux membres du Comité « Case-Pilote doit vivre ». En témoigne la manifestation appelée par plusieurs organisations de gauche à Fort-de-France le mercredi 14 octobre.



Les grévistes de la faim de Case-Pilote.

BEAUPORT
LES OUVRIERS NE DOIVENT PAS ÊTRE LES VICTIMES DES MANOEUVRES CAPITALISTES

Les capitalistes de la S.A.U.B. ont décidé la liquidation judiciaire de l'usine Beauport. Le tribunal de commerce de Bordeaux en a conclu ainsi à 7000 km d'ici et a désigné un syndic en la personne de M. Lafont.

Ainsi les capitalistes de Beauport qui ont, pendant des dizaines d'années, exploité des milliers de travailleurs, décident unilatéralement de fermer l'usine. Ces messieurs qui ont, pendant des dizaines d'années accumulé des milliards de profit sur le dos des travailleurs de ce pays, crient aujourd'hui au déficit, laissent la clé sous le paillasson et s'en vont investir leur argent là où ça rapporte plus gros.

Mais les ouvriers de l'usine ne sont pas restés inactifs, ils se sont mobilisés et ont fait pression sur les élus locaux et le Gouvernement afin de voir fonctionner l'usine la récolte prochaine.

Et c'est ainsi que le Gouvernement a proposé au groupe Hygues-Despointes la direction de l'usine.

Despointes est d'accord pour reprendre l'affaire, mais comme tout capitaliste qui se respecte, il veut diminuer au maximum les charges salariales afin de gagner le plus d'argent possible sur le dos des ouvriers : il veut licencier 63 d'entre eux.

Mais il dépend des ouvriers de Beauport qu'un tel plan ne soit appliqué. Quels que soient ceux qui dirigent ou possèdent l'usine demain, ce qui compte pour les travailleurs c'est de ne pas être les victimes d'une telle machination en laissant mettre dehors plus de 60 de leurs camarades. D'ailleurs ils l'ont déjà fait savoir en faisant des contre-propositions au syndic.

Selon les contre-propositions faites par le comité d'entreprise, certains ouvriers âgés pourraient partir à la retraite, d'autres pourraient partir en préretraite, dans la mesure où leurs postes reviendraient à de jeunes travailleurs.

Une proposition faite par le C.E. pour réduire les charges salariales est la suppression de 10 postes de cadres sur les 14 existants. En réalité, c'est du dégré de leur colère et de la force de sa manifestation que dépendra l'avenir des travailleurs de l'usine. L'administration et les capitalistes ne cèderont que s'ils sentent monter la colère et la détermination ouvrières.

L'ARMÉE A PIED D'OEUVRE A MARIE-GALANTE



Deux compagnies françaises du 33ème Régiment d'Infanterie de Marine, l'une venant du Camp Dugommier (Guadeloupe), l'autre de Fort-de-France, plus une compagnie hollandaise spécialement venue de Curaçao, plus une trentaine de camions et de jeeps, plus un navire de guerre, ont participé à un « débarquement » et à des manoeuvres militaires qui ont duré trois jours à Marie-Galante.

Pendant trois jours, les Marie-Galantais ont vécu au rythme des pistolets mitrailleurs, des descentes de centaines d'hommes en armes dans les villes et les campagnes, sur le port de Folle-Anse et sur l'aéroport des Basses.

C'était vraiment le grand jeu !

Mais avec ces hommes-là, la différence entre le cinéma et la réalité est bien mince. Certains des « héros » du spectacle n'étaient autres que des hommes ayant participé à l'opération commando « Barracuda » pour installer militairement David Dacko comme président au Centre Afrique.

Les Marie-Galantais eux aussi le savent bien. Eux qui avaient vu, il y a un peu plus d'un an, des dizaines d'hommes en armes envahir Grand-Bourg et se saisir de Bavarday pour l' amener de force à Pointe-à-Pitre. De plus, comme on le voit, sous Mitterrand comme sous Giscard, les mesures d'économie, les restrictions budgétaires, ne concernent pas l'armée.

Et c'est à la population marie-galantaise précisément que l'armée coloniale a tenu à le rappeler. Une population qui endure toute l'année les conséquences des restrictions budjétaires de l'état en ce qui concerne les services publics-les plus élémentaires. Les liaisons aériennes avec la Guadeloupe sont ainsi mises en causes et soumises à toutes sortes d'aléas, sous le fallacieux prétexte d'économies dues à la hausse du prix des carburants. Le bon ravitaillement de l'île en gaz et en électricité connaît les mêmes perturbations intolérables et qui reviennent cependant fréquemment. Il y a une semaine encore, toute l'île était privée d'essence durant 3 jours.

Mais tout cela n'entre pas dans le cadre des préoccupations de l'armée coloniale, c'est à Marie-Galante qu'elle a choisi de venir brûler des tonnes d'essence, exhiber son matériel coûteux, et affirmer sa volonté de rester envers et contre tous, afin d'assurer la domination française.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Par delà le simulacre de guerre auquel la population de Marie-Galante a dû assister sans qu'on lui demande son avis, c'est à une guerre ou une repression bien réelles que se préparent en permanence l'état-major et les militaires de carrière basés aux Antilles.

DEVANT LES TRIBUNAUX OSCAR ACCUSE ET RECLAME REPARATION

L'Affaire Oscar n'est pas terminée. En effet, le mardi 20 octobre Albert Oscar repassera devant les tribunaux. Mais cette fois-ci ce sera enfin en accusateur et plus en accusé.

On se souvient qu'à la suite d'une altercation avec le proviseur Olivieri du LEP Montgérald du Marin, l'enseignant Oscar avait comparu devant les tribunaux colonialistes. Tandis que sa propre plainte contre Olivieri était purement et simplemment rejetée par le Parquet, la plainte d'Olivieri contre Oscar était retenue par ces mêmes tribunaux et Oscar condamné à deux mois de prison ferme.

C'était il y a deux ans.

Un beau matin, les gendarmes débarquaient chez Oscar, bousculaient sa femme et ses enfants et l'emmenaient manu-militari en prison. Oscar devait y rester un mois. Il perdait par la même occasion son poste d'enseignant. Il restait deux ans sans travail.

Pour comprendre toute l'affaire, il suffit de savoir qu'Olivieri est blanc et Oscar noir. Olivieri était muté en France. Toutes les plaintes d'Oscar et du syndicat CSTM Education contre Olivieri restaient sans effet. Le parquet avait même refusé d'entendre les témoins en faveur d'Oscar.

Le 5 Juin 1981 deux ans après, la plainte d'Oscar était enfin acceptée. L'affaire passait devant le tribunal. Mais Olivieri ne se présentait pas et le Parquet demandait pour celui-ci une relaxe pure et simple. La demande était acceptée, Olivieri relaxé.

Oscar décidait alors de faire appel de ce jugement. C'est cet appel qui repassera devant les tribunaux le 20 octobre.

Albert Oscar exige avec raison une réparation pour les deux ans où il est resté sans travail. En effet, depuis il a été amnistié et a retrouvé son poste, mais ce n'est pas cela qui peut effacer les deux ans de chômage et les deux mois de prison auxquels il a été condamné. Il a été condamné par des tribunaux colonialistes et racistes, et c'est contre cela qu'il s'élève.

Le jugement raciste qui a été rendu à l'encontre d'Oscar faisait partie d'une série de procès iniques intentés par des Blancs contre des Noirs. Ce fut le cas des Jeunes de Schoelcher, de Chauvet, Cabort, Zandronis, de nos camarades Céleste, Beaujour et Maugée, de Paco-Ravoteur-Beaujour dans l'affaire de FR3, du journal Le Naïf, de Marie-Jeanne et de travailleurs des Assurances, de syndicalistes et bien d'autres. Chaque fois c'étaient des Noirs qui étaient condamnés sur plainte de Blancs et par un Tribunal de Blancs.

Comme nos camarades, et comme les autres accusés, Oscar a refusé ces jugements colonialistes et racistes.

Le 20 Octobre, lorsque l'affaire d'Oscar repassera, on verra alors si la justice coloniale a été influencée ou non par le changement de gouvernement en France.

Soutenons Oscar !

XAVIER : ROMAN DE TONY DELSHAM

« Xavier », c'est le titre du premier roman de Tony Delsham. C'est aussi le nom de son personnage central. « Xavier », c'est l'histoire d'un noir pauvre de la Martinique, qui après maints déboires, parvient à émigrer en France et à sortir de sa condition matérielle.

Mais, les malheurs qui le frappent, non seulement la misère de son enfance mais aussi tous ceux qu'ils rencontrent au cours de sa vie d'émigré, le conduiront à tuer.

D'ailleurs, le roman se présente comme l'histoire des causes qui auront conduit cet homme, Xavier, noir pauvre de Trenelle, quartier pauvre de Fort-de-France, colonisé, à devenir ce que les journaux présenteront comme un fou qui a tué plusieurs personnes apparemment sans raison.

Le livre est simple et intéressant. Dans un langage sobre, T. Delsham réussit à nous décrire la vie de ce jeune noir pauvre de Trénelle, vie qui est celle de centaines de jeunes. Il la décrit au sein d'une famille martiniquaise pauvre. Il montre les inégalités sociales et les manifestations du colonialisme dans la Martinique de la fin des années soixante et des années soixante-dix, celle de l'époque actuelle en somme. On peut donc ressentir à travers Xavier ce que peut vivre, penser, ressentir un jeune noir pauvre, très pauvre, dans les Antilles d'aujourd'hui.

On pense à tous ceux qui se retrouvent en groupe sur la Savane et qui par désespoir s'adonnent à la drogue ou se mettent à voler... on pense à tous ces jeunes de Schoelcher qui s'étaient organisés pour protester contre la repression dont ils furent victimes, on pense à Chloé, ce « Xavier », mort en prison dans des circonstances très douteuses.

T. Delsham décrit aussi très bien la période d'émigration de Xavier et tous les problèmes qu'il rencontre : désenchantement, racisme et autres difficultés.

Certes on peut penser que ce qui arrive à Xavier est exceptionnel, si exceptionnel que « peu vrai ». En particulier cette succession de grands malheurs. De plus, c'est vrai, tous les noirs pauvres ne deviennent pas des tueurs... Mais cela ne fait pas pour autant du livre un roman-fiction.

Les problèmes évoqués sont des problèmes réels de la société coloniale antillaise d'aujourd'hui, ceux d'un homme né pauvre dans un pays colonisé, ceux d'un noir pauvre confronté aux problèmes de la misère, de l'émigration et de la domination des blancs riches.

NOUVELLE CALÉDONIE : LA POPULATION CANAQUE EN LUTTE POUR L'INDEPENDANCE ET LA DIGNITÉ

A la suite de l'assassinat du leader indépendantiste, Pierre Declerq, le ministre des DOM-TOM, Henri Emmanuelli, a dépéché en Nouvelle Calédonie des renforts en hommes et en matériel pour prêter main forte aux nombreuses forces militaires déjà sur place.

Ces forces de répression se sont montrées incapables d'arrêter les assassins du militant anti-colonialiste, mais par contre, elles s'en prennent aux indépendantistes et à toute la population canaque pauvre.

Plusieurs manifestants anti-colonialistes ont été condamnés le 1er et le 5 de ce mois à des peines allant d'une semaine à 6 mois de prison ferme.

Malgré tout ni les forces de répression, ni les condamnations, n'arrivent à mettre un terme aux manifestations indépendantistes : occupations de terres appartenant aux colons blancs et barrages routiers se poursuivent. La population mélanésienne se montre décidée à en finir avec la misère et l'oppression coloniale qu'elle subit. En effet, plus de 22 000 personnes étaient présentes au rassemblement organisé dimanche 10 octobre par le Front Indépendantiste.

La population mélanésienne ne fait aucune confiance au gouvernement français de gauche. Elle a choisi le seul langage que les colonialistes entendent : LA LUTTE.

COMMUNIQUÉ

Le Centre d'Action Culturelle de la Guadeloupe organise :

Un Séminaire de deux demi-journées dirigé par André Condouant (jazzman guadeloupéen).

Ce séminaire aura lieu au Centre d'hébergement de Matouba le samedi 17 octobre à partir de 15 h et le dimanche 18 à 9 h.

Tous les guitaristes débutants ou confirmés peuvent y participer.

Le séminaire portera sur toutes les formes de la musique de jazz et plus précisémment sur la place qu'y tient la guitare.

Participation pour les deux demi-journées : 50 f par personne.

Possibilité d'hébergement sur place le samedi soir.

Repas du soir
Chambre
Petit-déjeuner : 65 F

Inscription jusqu'à jeudi 16 octobre - Tél au 81-40-35 (heure de bureau).

ANDRÉ CONDOUANT JAZZ

- Concert à la Gauloise à Basse-Terre le vendredi 23 octobre à 20 heures.
- Concert au cinéma « Le Plaza » à Pointe-à-Pitre le samedi 24 octobre à 20 h
Prix des places : 30 et 40 francs.

Michel Grailler : Piano
Ally Gullaz : Basse
Aldo Romano : Drums
André Condouant : Guitare Basse

Animations
Dans les collèges (pour les 3eme seulement)
Dans les Lycées (toutes les classes)
Participation 5 francs par élève
Durée : 1 h.

André Condouant jouera pendant une demi-heure, puis proposera aux eleves une approche de son instrument.
Il pourra également parler du monde des musiciens antillais à Paris.
Calendrier :
Lundi 19 de 9 h à 12 h
de 15 h à 17 h
Mardi 20 de 9 h à 12 h
de 15 h à 17 h

Le Centre d'Action Culturelle de la Guadeloupe reprend ses activités et propose en ouverture une exposition du peintre-sculpteur MAT du 10 au 31 octobre 1981 au Fort Saint-Charles Basse-Terre.

Claire-Nita Lafleur
Responsable Sectorielle d'Animation

Qui est Mat,

Un artisan Martiniquais qui n'utilise que des matériaux à portée de main, disséminés dans la nature : sable - du plus grossier au plus fin, du meilleur écru au plus noir - du verre, des nattes de cocotier, des clous, des dents, du ciment, du papier...

Mat sera présent lors du vernissage Samedi 10 Octobre
- 18 h il commentera lui-même ses oeuvres
- 19 h apéritif
- 19 h30 Conférence de MAT : « L'intelligence créatrice » dans la méditation transcendantale.

L'homme n'étant pas banal, nous avons voulu que ce vernissage soit à son image en soignant tout particulièrement la mise en place (certaines oeuvres seront exposées en plein air), l'ambiance sonore et l'éclairage.

ENTRÉE LIBRE

VISITES COMMENTÉES AVEC DÉMONSTRATION
(à la demande)

Les 12, 13, 15 et 16 octobre de 9 h à 12 h pour les établissements scolaires et les groupes.
RÉSERVATIONS au 81-40-35. (heure de bureau).

AFFAIRE SODEG : BAL FINI, VIOLON EN SAC !

L'affaire de la SODEG a de nouveau rebondi avec la nouvelle de la sodomisation en prison de deux inculpés Michaux et Audebert. La nouvelle a été largement commentée par tous dans la population. Mais ce qui apparait largement, c'est la croyance que les arrestations vont continuer et que d'autres têtes vont tomber. Et chacun de citer les noms des riches békés ou de hauts responsables politiques noirs.

Les patrons sont évidemment furieux de ce que le grand patron des patrons Jean Audebert ait non seulement pu être soupçonné mais même - Ô sacrilège - ait été enfermé pendant 48 heures dans les locaux de la police ! !

Mais l'inquiétude des milieux d'affaires de l'île et des milieux politiques aura été de courte durée. Officiellement on vient d'annoncer que l'enquête sur l'affaire de la SODEG est terminée et que les enquêteurs spéciaux sont repartis en France.

Alors beaucoup de gens dans la population qui commençaient, bien à tort, de croire que le nouveau gouvernement allait « nettoyer la Guadeloupe » seront déçus.

L'affaire est finie : « Bal fini, violon en sac » Mais ce bal était masqué, car la population à aucun moment n'a eu tous les éléments pour savoir qui avait fait quoi. L'affaire est tout naturellement restée entre les mains des représentants de l'administration coloniale.

Defferre le ministre de l'intérieur avait de même lancé en France une affaire SAC qui s'est dégonflée et n'a jamais dépassé le cadre de quelques malfrats de petite envergure, pendant que les grands chefs du SAC (qui se confondent avec les grands chefs politiques de droite) n'étaient pas inquiétés. Ici dans l'affaire de la SODEG, c'est pareil. Oh ! il y a deux ou trois grosses têtes qui sont menacées et même pas encore tombées d'ailleurs - il faut encore attendre le procès. D'ici là, il peut encore se passer bien des choses.

Mais de toute façon, il y a peu de chance que le gouvernement aille plus loin que ces quelques têtes.

Defferre a brandi sa baguette et frappé sur les doigts trop voraces (ou trop malhabiles) de quelques uns, mais il ne balaiera pas la corruption de la Guadeloupe.

La population a raison de penser que tous les gros békés, les directeurs de sociétés importantes et la plupart des politiciens sont mouillés dans ces affaires douteuses et dans les trafics touchant aux biens publics et à la gestion des affaires de l'île. N'a-t-on pas vu des préfets voler les propres biens de la préfecture (voiture, meubles, or, etc...) ?

Mais là où il faut perdre ses illusions, c'est de penser que les socialistes, plus que d'autres, pourraient enrayer cela. Oui ils « pourraient » s'ils le voulaient. Il n'y aurait alors qu'à s'appuyer sur toute la population laborieuse pour cela. Mais le problème c'est que ce ne sont pas leurs intentions.

Ils ont simplement voulu faire comprendre au milieu d'affaire béké et autres politiciens en place qu'ils avaient les moyens de leur faire du mal, si ceux-ci ne se tenaient pas tranquilles.

Dans quel but ? Eh ! bien simplement dans le but de renforcer localement l'influence du PS et gagner justement une certaine popularité auprès des masses laborieuses. Et en partie cela a marché puisque déjà certains se précipitent pour entrer au parti socialiste.

Alors faut-il rire ou pleurer de cette comédie ? Ni l'un ni l'autre, mais se dire que décidément, la société capitaliste est à ce point pourrie qu'elle a à sa tête des gens tellement peu glorieux et courageux qu'ils n'offriront pas une grande résistance aux coups des travailleurs quand ceux-ci se décideront sérieusement à les abattre.

10 Octobre 1981

SECTEUR HOSPITALIER EN MARTINIQUE : LE GOUVERNEMENT LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE.... A LA PETITE VITESSE

Mitterrand avait annoncé la création de 55 000 créations d'emplois dans la Fonction Publique dont 2000 pour les hôpitaux sitôt son élection.

La répartition pour les « DOM » est la suivante : 12 pour la Martinique, 12 pour la Guadeloupe, 20 pour la Guyane et 17 pour la Réunion.

Voilà comment le gouvernement Mauroy-Mitterrand entame sa lutte contre le chômage dans des pays où le chômage est important, où le manque de personnel dans les Hôpitaux est criant et où la main d'oeuvre n'est pas rare.

Nous sommes au courant de la vitesse avec laquelle le gouvernement veut lutter contre le chômage. Si avec Barre elle était égale à zéro avec Mitterrand, elle est au ralenti d'un corbillard en rodage !

UNE LETTRE DE SAINT-CLAUDE :

Des « administrés » mécontents

Nous avons reçu d'un groupe de Saint-Claudiens mécontents une lettre faisant état des carences de la municipalité et du je m'en-fichisme de ses dirigeants vis-à-vis des problèmes qui concernent la population. Nous publions des extraits de cette lettre.

Quand il pleut et qu'un Saint-Claudien se promène dans les rues de la commune, que constate-t-il !

Des caniveaux toujours bouchés, les plaques qui servent de regard éjectées du trottoir. Les caniveaux refoulent tout ce qu'ils contiennent que ce soit des pierres, des animaux morts, ou des débris de toutes sortes.

A chaque petite averse c'est toujours la même chose. Les dirigeants ne font absolument rien pour enrayer cet état de choses. Ils ne trouvent comme solution que de dépêcher deux ou trois ouvriers avec des barres de fer comme outils, pour qu'ils puissent essayer de les déboucher. Et ils sont dans un état ces pauvres travailleurs.

La municipalité ne fait absolument rien pour faciliter la vie des Saint-Claudiens. Saint-Claude est une commune invivable.

Voilà les réalisations de la commune :

- le lieu de déversement des ordures à Fond Vaillant, toujours bouché, car ne comportant pas suffisamment d'espaces.
- la MJC de Fond Vaillant construite il y a près de deux ans est fermée jusqu'à ce jour.
- l'espace de tir aux pigeons d'argent à Fond Vaillant, inabordable à la classe ouvrière de Saint-Claude (parce que trop cher) mais à la portée des gros bourgeois de la commune.

COMMUNIQUÉ

Suite au communiqué de Solidarité et de soutien à M. Phhilippe Audebert signé « personnel d'Antilles Automobiles » diffusé sur les ondes de FR3 et des radios périphériques, les ouvriers du Garage et leur syndicat C.G.T.G. tiennent à apporter les précisions suivantes :

1) Ce communiqué de soutien n'engage que le personnel employé par la Société Antilles Automobiles à savoir : les vendeurs de voitures neuves, le service administratif et le service vente de pièces détachées.

2) Les ouvriers eux sont employés par deux Sociétés dirigées par M. Philippe Audebert qui sont : la SOMEREP et la SOGUADIPP.

Ils rappellent en outre que la justice doit pouvoir suivre son cours normalement et qu'ils n'entendent exercer aucune pression, sous quelque forme que ce soit, pour entraver sa bonne marche.

Pointe-à-Pitre, le 25 septembre 1981
Le Syndicat CGTG des Ouvriers de la SOMEREP, SOGUADIPP (Garage Renault)

ECHOS DES ENTREPRISES

MARTINIQUE
CAMIC
N'USONS PAS NOTRE VIE A LA GAGNER !

Alors que l'on parle maintenant des 35 heures, à la Camic les heures supplémentaires se font à tire-larigot.

S'il y a trop de travail, qu'on embauche des chômeurs ! Et si nos paies ne sont pas suffisantes, qu'on se batte pour de bonnes augmentations de salaire !

C'est trop bête d'user sa vie à la gagner !

DE LATTRE LEVIVIER
UN PETIT CHEF A METTRE A L'HEURE...

Vendredi dernier le nouveau chef blanc a sans doute voulu se faire remarquer au magasin car il s'est mis à invectiver deux ouvriers qui se préparaient à sortir. Il leur reprochait d'avoir enlevé leur bleu pour être prêts à sortir lorsque la sonnerie retentirait.

Ce monsieur ne sait sans doute pas que lorsque nous entrons le matin, nous devons être à nos postes 3 minutes après la sonnerie. Eh bien, le soir c'est pareil : 3 minutes après la sonnerie, nous devons être sur la route, et non pas en train de nous laver les mains ou d'enlever notre tenue de travail. L'heure c'est l'heure !

EDF MARTINIQUE
UNE DÉCHARGE PUBLIQUE A PK

Depuis des mois il est prévu le déplacement de l'atelier de l'équipe lignes et cables souterrains.

Non seulement l'atelier est resté à la même place mais dans la vie de tous les jours on fait comme si les agents n'existaient plus dans cet atelier.

Les alentours sont transformés en une véritable décharge publique !

Les bruits, les gaz d'échappement de la Centrale Electrique, les poussières de l'usine de ciment y arrivent tout droit.

Du vieux matériel, des poteaux, des vieilles ferrailles, des transformateurs, des tourets de cables, tout ce qui est irrécupérable est déposé à l'emplacement même où les véhicules doivent garer ou manoeuvrer.

Ils attendent que nous arrêtions le travail pour trouver une solution !

SOCALTRA (Martinique)

LES LENTEURS DE LA JUSTICE

Depuis 1978 un camarade de la Socaltra a eu le doigt coupé lors d'un accident du travail. Il a porté plainte contre le patron, dont la négligence est cause de l'accident.

Mais on ne sait guère ce qui se passe au niveau de la dite « justice ». Car, une nouvelle fois, l'affaire vient d'être renvoyée.

En effet, le 6 octobre, alors que l'affaire devait passer devant le tribunal, on a pu voir une juge blanche et un huissier se chuchoter à l'oreille et mettre le dossier de côté.

Peut-être que le nouveau gouvernement s'interesse à des affaires comme celle de la SODEG, mais en ce qui concerne les affaires entre patrons et ouvriers, la justice est toujours aussi lente. Et comme par hasard, c'est les patrons que cela arrange...

Centre Hospitalier de Fort-de-France Clarac.
A TROP SE FAIRE REMARQUER ON DEVIENT UNE CIBLE...

Abrozio, chirurgien remplaçante de Breton pour 4 mois tient a se faire remarquer.

Premièrement, c'est une mal élevée, elle rentre dans le service et au bloc sans dire bonjour au personnel de même qu'aux malades.

Deuxièmement, elle trouve que les Antillais ne savent pas travailler. Qu'un malade soit décédé, c'est la faute au personnel, même si l'autopsie révèle autre chose...

Troisièrement, c'est une « dictatrice » qui, peut-être en mal de diriger dans son pays s'est sans doute dit que le faire 4 mois ici c'est pas si mauvais.

Vendredi dernier, elle s'est vu traitée de raciste par un consultant externe... Les quelques jours qui lui restent à faire ici lui seront bons ou mauvais selon qu'elle apprendra la politesse, la chaleur humaine, la modestie... Il ne tient qu'à elle.

Centre Hospitalier de Fort-de-France

CIVIL SANS ÉLECTRICITÉ PENDANT 3/4 D'HEURE.

Encore une fois le groupe électrogène, jeudi 2 octobre n'a pas démarré après une coupure de l'EDF.

C'est scandaleux que nous restions 3/4 d'heure sans électricité et à la merci d'un relai grillé dont il n'y a pas de rechange sur place à l'hôpital.

Un tel incident est plus révélateur de l'état réel de l'hôpital que tout le baratin de ministre, directeur, et administrateur.

Centre Hospitalier de Fort-de-France
QUE DE LARGESSE DANS L'INFINIMENT PETIT !

Pour la droite, l'austérité correspondait à aucune création d'emploi, pour le gouvernement de gauche de Mauroy, la lutte contre le chômage équivalant à 6 emplois nouveaux au CHFF sur l'effectif 81.

Toute la différence est là !

Comme on le voit, la lutte contre le chômage a débuté de manière fracassante !

SIG : NOS CAMARADES DOIVENT ÊTRE RÉINTÉGRÉS



L'art. 14 de la loi d'amnistie permet aux délégués du personnel ayant été licenciés d'être réintégrés dans leur emploi.

A la SIG c'est le cas de nos camarades Silou, Zinban et Verdon. Ils ont écrit à la direction dans ce sens.

Déjà le tribunal correctionnel avait conclu par un non lieu l'affaire de la « séquestration du Conseil d'administration » otant ainsi à la direction de la SIG son motif de licenciement.

Voilà donc une raison supplémentaire pour que nos camarades soient réintégrés le plus vite possible dans leur emploi, et pour que nous puissions tous exiger qu'ils soient réembauchés sans délai.

Car si la loi elle-même demande la réintégration de nos camarades, nous ne pouvons pas rester inactifs et admettre le silence de Tavernier.

DOMINIQUE : LE PROCÈS DE PATRICK JOHN UN ÉPISODE DE LA LUTTE ENTRE DEUX CLIQUES OPPOSÉES POUR LE POUVOIR

Le procès de Patrick John, ancien premier ministre de la Dominique, a commencé le lundi 12 octobre. Après les incidents violents, en début d'année à la Dominique, il avait été emprisonné.

Patrick John avait perdu le pouvoir en juin 1979. Depuis lors, il faisait partie de l'opposition. E. Charles l'accusa de tenter un coup d'état contre le nouveau gouvernement, avec le soutien de l'armée (les « Defense Force») et de mercenaires recrutés aux USA (ces derniers sont d'ailleurs emprisonnés actuellement aux USA). Il fut emprisonné de même que l'ancien chef de l'armée Frédérick Newton. Le gouvernement d'Eugénia Charles avait également dissout les « Defense Force».

Si Patrick John est condamné à de lourdes peines, ce ne sont pas les travailleurs et la population de la Dominique qui pleureront son sort. Pendant les 14 années qu'il dirigea le pays, la situation des plus pauvres n'a guère connu d'amélioration. Si on ajoute à cela une politique répressive et anti-jeune, il n'est pas étonnant qu'il ait été désavoué par la population. Il était devenu impopulaire, en particulier à cause d'une loi qu'il avait fait voter « le Dread Act» ou loi sur les Dreads (les rastas) autorisant les policiers à tirer à vue sans sommation sur ceux-ci.

C'est Patrick John qui avait fait aussi condamner à mort Desmond Trotter, jeune rasta opposé à sa politique.

Et c'est après avoir violemment réprimé une manifestation de travailleurs en grève (l'armée fit 2 morts à cette occasion) qu'il avait dû démissionner et laisser la place à Oliver Seraphin.

Que le gouvernement d'Eugénia Charles décide de traduire en justice Patrick John, ne le fait pas apparaître pour autant moins répressif et plus démocratique, que celui de ses prédécesseurs.

N'est-ce pas le nouveau gouvernement d'Eugénia Charles qui a réprimé férocement les jeunes, cette année, prenant comme prétexte la prise d'otage d'un riche béké de la Dominique par certains Dreads ?

N'est-ce pas ce même gouvernement qui après avoir annulé la loi voté par Patrick John l'a remplacée par une autre encore plus répressive « le terrorist act» ?

En fait, le gouvernement de la Dominique. s'il a changé de tête, n'a pas changé de nature. Il demeure un gouvernement répressif. Et le procès de P. John apparaît bien plus comme un réglement de comptes entre deux cliques opposées pour savoir qui dirigera la Dominique, que comme un moyen de s'en prendre à un personnage qui, de toutes façons, n'avait plus guère de pouvoirs au moment de son arrestation.

M. VERDAT

TÉLÉVISION : L'ÉMISSION DE GEORGES DE CAUNES. UNE ÉMISSION DE PROPAGANDE COLONIALISTE



M. Branglidor, un « français » heureux de son sort

La deuxième émission de Georges de Caunes sur les Antilles a été diffusée la semaine dernière. Cette fois, c'est la séquence consacrée à la Martinique que nous avons pu voir.

La démarche avouée de Georges de Caunes était de démontrer que malgré les origines diverses, malgré les différences, les peuples des Antilles restent des peuples de culture française...

On n'attendait pas bien sûr, de FR3 et de de Caunes des prouesses d'originalité, mais on espérait malgré tout, quelque chose de moins plat que les habituelles émissions de ce genre. Ce ne fut pas le cas. L'émission fut non seulement décevante mais tendancieuse, n'émettant en fait qu'un seul point de vue : celui qui veut que, envers et contre tout, les Antillais restent attachés à leur puissance dominatrice de tutelle : la France.

De plus, les personnes interviewées appartenaient toutes à la petite bourgeoisie martiniquaise ; professeurs, avocats, ou notables et parmi elles, de Caunes n'a même pas daigné avoir l'opinion de gens opposés à la politique coloniale...

Par contre, Mme Amélie Plongeur, maître Jaccoulet ont pu s'expliquer largement sur les bienfaits de « notre culture française...»

Quant au maire socialiste, départementaliste de Trinité, il put s'émouvoir longuement sur le bond fait en trois générations par ses compatriotes qui peuvent maintenant devenir médecin, avocat ou même agrégé de grammaire, eux dont les grands parents étaient encore journaliers sur les habitations des grands maîtres blancs... Et tout cela, bien entendu grâce à la France.

Bref, nous avons eu droit à une émission où les platitudes succédaient aux propos méprisants et paternalistes ; le tout faisant une émission de propagande colonialiste sur les bienfaits de la France éternelle et à laquelle il a fallu comme toujours, que quelques noirs parvenus se soient montrés très reconnaissants.

SUITE DE L'ÉDITORIAL

Mercédès, depuis la salade jusqu'au tracteur ! Les Dassault, les Ambroise Roux de la Martinique et de la Guadeloupe, c'est Aubéry, c'est Huygues-Despointes, c'est Cottrell, c'est Fabre ou Lignières, richissimes capitalistes de la canne, de la banane ou des grands magasins.

C'est à ceux-là qu'il faudrait s'en prendre pour qu'il y ait un réel changement dans la situation des plus pauvres.

Certains, comme les partis de gauche se font des illusions et surtout entretiennent celles des travailleurs sur la volonté réelle du gouvernement de s'attaquer aux plus gros, aux riches. Ainsi, on a pu entendre les parlementaires de gauche, Gargar, Dagonia, Moutoussamy, reprocher au gouvernement Mauroy de ne pas nationaliser la B.F.C., comme si cela aurait pu changer quelque chose au sort des travailleurs.

Ces derniers n'ont ni à se réjouir, ni à pleurer du fait que le gouvernement refuse de nationaliser une banque.

Ce qu'ils veulent, c'est que cela change vraiment pour eux. Et pour cela, tout porte à croire qu'ils ont plus intérêt à compter sur leurs prores forces que sur un gouvernement, se nommerait-il « socialiste».

PAS D'ASILE AUX ETATS-UNIS POUR LES BOAT-PEOPLE HAÏTIENS... MAIS LA BIENVENUE EN HAÏTI POUR LES CAPITALISTES AMÉRICAINS.

Un accord a été récemment signé entre l'administration Reagan et le gouvernement Duvalier pour mettre fin à la fuite des Haïtiens vers les Etats Unis.

Désormais, la marine américaine installera en Haïti des radars, un navire intercepteur des Gardes-Côtes américains, appuyé par deux hélicoptères et un avion de reconnaissance C 130, qui seront chargés des réfugiés haïtiens. La surveillance de la marine américaine s'exercera essentiellement dans la zone du Canal du Vent qui sépare Haïti de Cuba et du Sud des Bahamas, canal qu'empruntent les boat-people haïtiens fuyant leur pays pour gagner la Floride.

Durant les trois dernières années, 50 000 Haïtiens auraient ainsi débarqué en Floride.

Le gouvernement américain, qui n'a jamais accueilli les Haïtiens qu'à contre-coeur, et la plupart du temps en les parquant dans les camps-prisons à leur arrivée, estime aujourd'hui que c'en est assez. Il ne veut plus de ces émigrés un peu trop colorés, pauvres, et qui arrivent dans le pays le plus riche du monde les mains vides à la recherche d'un travail.

L'impérialisme américain préfère de beaucoup exploiter les Haïtiens chez eux plutôt que de les voir débarquer sur son sol. Car il faut savoir que si les Etats Unis refusent l'asile aux boat-people haïtiens, les capitalistes américains, eux, sont installés comme chez eux en Haïti. En effet, les firmes américaines dominent la majeure partie de l'économie haïtienne, que ce soient les usines d'assemblage, le secteur industriel, extractif, agro-industriel, etc...

Du fait de la faiblesse des salaires et de l'inexistence de mouvement revendicatif dans la classe ouvrière haïtienne (les syndicats sont interdits, les manifestations férocement réprimées par Duvalier), ces sociétés américaines retirent de juteux profits de leurs usines installées dans ce pays. Le gouvernement Duvalier les exempte d'impôts. Ainsi on estime que ces sociétés réalisent une économie de 30 à 40 % sur leurs coûts de production aux Etats Unis quand elles investissent en Haïti, ce dont elles ne se privent pas.

Quelques exemples : La société américaine Wendell Philips a obtenu en 1972 de Jean-Claude Duvalier le monopole de toutes les ressources en pétrole du pays. Dans l'industrie destinée au marché interne la compagnie Westinghouse assure la production d'électricité, la Caribean Mills assure l'importation du blé, la production de farine et sa distribution. Ce sont des sociétés américaines qui contrôlent l'extraction de la bauxite, du cuivre, et autres richesses du sous-sol haïtien. Les nombreuses usines d'assemblage sont des filiales de sociétés implantées aux Etats Unis qui importent des matières premières que les ouvriers haïtiens transforment en produits finis et qui sont ensuite réexpédiés aux Etats Unis (balles de baseball, de ping pong, chaussures, gants, vêtements, jouets, matériel électrique et électronique, etc...)

La plus grande partie des exportations d'Haïti sont contrôlées par le capital américain (sucre, sisal, viande, café, bauxite, cuivre...) l'industrie du tourisme également.

En 1970, Duvalier vendait à la compagnie américaine Dupont Carribean Incorporated Freeport Autority, l'île de la Tortue au nord du pays, et la donnait en concession pour une durée de 99 ans.

Toutes les sociétés américaines implantées en Haïti bénéficient d'importants privilèges, d'exemptions fiscales, de concessions de terrain, etc... Mais surtout elles tirent leurs énormes profits de l'exploitation d'une main d'oeuvre misérable et dans l'incapacité de revendiquer.

Alors, le gouvernement américain a peut-être saisi l'occasion de la fuite des boat-people haïtiens pour obtenir de Duvalier fils la cession du Môle Saint-Nicolas (qui commande le Canal du Vent) en vue d'y installer la base navale qu'il rêve depuis longtemps d'implanter en Haïti. Mais on mesure toute l'hypocrisie du gouvernement de la plus grande puissance mondiale, qui repousse de ses côtes quelques milliers de réfugiés haïtiens, tandis qu'il envoie des centaines de ses capitalistes et hommes d'affaires se remplir les poches sur le dos des travailleurs de ce pays. Dans le fond, il n'y a pas grande différence entre Reagan et Duvalier, même si l'un est président de la soi-disant « plus grande démocratie du monde », et l'autre un dictateur sanglant haï de son peuple. Tous les deux s'entendent comme larrons en foire sur le dos des travailleurs haïtiens, pour le plus grand bien des intérêts capitalistes américains et des intérêts particuliers de Duvalier et de sa cliqué au pouvoir.

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication :
G. BEAUJOUR
Adresser
toute correspondance :
EN GUADELOUPE
à Gérard BEAUJOUR
B.P. 214
97110 POINTE-A-PITRE
EN MARTINIQUE
B.P. 386
97204 FORT-DE-FRANCE
EN FRANCE écrire à :
Combat Ouvrier
B.P. 145
75023 PARIS CEDEX

Impression
CIF Pointe-à-Pitre
Commission paritaire
N° 51728